

le pavillon de l'architecture

Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine



»»» POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE AU PAVILLON DE L'ARCHITECTURE ?

Le Pavillon de l'architecture est un acteur engagé dans la diffusion de la culture architecturale et l'échange interprofessionnel.

L'association organise des conférences, des visites et des débats ouverts à tous : professionnels du cadre de vie, étudiants, curieux d'architecture ou citoyens intéressés par le paysage, l'urbanisme et les enjeux de société.

Devenir partenaire du Pavillon de l'architecture vous permet de bénéficier de 2 événements dédiés dans l'année tel que :

- + Une rencontre ou une présentation de produit au Pavillon à Pau ou à Arkinova à Anglet
- + Une visite de projet ou d'usine

Votre adhésion apporte un soutien moral et financier essentiel au développement de nos actions. Elle est indispensable pour la pérennité de notre association.

Pavillon de l'architecture

Maëlle Viard - chargée de missions

06.16.99.32.23 - contact@pavillondelarchitecture.com

www.pavillondelarchitecture.com



bulletin d'adhésion année 2026



»»» INFORMATIONS DE L'ADHÉRENT·E

Nom :

Prénom :

Profession :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :

»»» CHOIX DE LA FORMULE DE PARTENARIAT

☐ Palier 1 (CA < 6M€/an) : de 500 € à 1 400 €

☐ Palier 2 (CA > 6M€/an) : de 1 500 € à 3 000 €

☐ Partenaire Mois de l'architecture : 1 000 €

La cotisation en tant que partenaire industriel ouvre l'adhésion de chacun de vos salariés.

»»» RÈGLEMENT DE VOTRE COTISATION 2026

☐ Par chèque à l'ordre du Pavillon de l'architecture

☐ Par virement bancaire - FR76 1090 7004 4300 0402 5566 449